
L'ENGAGEMENT



Il y a quelques années, des candidats au baccalauréat ont dû traiter le sujet suivant en philosophie : « Le poète doit-il s'engager ? » Un certain nombre parmi eux ont cru bon d'orienter toute leur dissertation sur la question de savoir si le poète doit ou non s'engager dans l'armée. Leur travail respectait généralement les règles de l'art : après avoir montré que le poète pouvait avoir le devoir de participer à la défense de son pays (la thèse), les candidats embarqués dans cette malheureuse aventure soutenaient qu'après tout les meilleurs poètes ne font pas les meilleurs soldats, et qu'il vaut mieux qu'un poète continue à faire de la poésie (l'antithèse). Est-il nécessaire de préciser que malgré leurs louables efforts de rédaction et d'argumentation, tous les candidats qui ont traité le sujet de cette manière se sont vu infliger une note catastrophique ? Aux yeux des correcteurs, même de ceux qui n'étaient pas spécialement sévères, les candidats qui avaient compris de cette façon le sujet avaient commis un contresens fatal.

Et pourtant ! Le verbe « s'engager » a un sens si indéterminé, peut s'appliquer à tellement de situations différentes qu'il n'est pas en soi absurde de le comprendre dans son sens militaire. L'erreur commise par les candidats tenait donc moins à une incompréhension du mot, qu'à une ignorance du contexte intellectuel dans lequel la question posée pouvait avoir le sens le plus intéressant : en effet, un écrivain ou un philosophe ne se posera pas la question de savoir si un poète doit s'engager dans l'armée.

Ce que les malheureux candidats ont également ignoré, et qui a causé le désastre de leur épreuve, c'est que le verbe « s'engager » sans précision de domaine (le lieu de l'engagement), signifie : « s'engager politiquement ». Où l'on vérifie cette propriété bien connue en linguistique, que les termes ont moins un sens en soi que relativement à leur contexte d'utilisation. On va le voir tout de suite avec le terme d'engagement.

I. QU'EST-CE QUE L'ENGAGEMENT ?

Commençons par l'étymologie et le vocabulaire.

1. Histoire de mots

« Engager » a d'abord signifié, conformément à l'étymologie, mettre en gage. Ce sens existe toujours dans la langue française. Au XVI^e siècle, le verbe a pris le sens figuré de faire pénétrer dans quelque chose, avec l'idée d'un espace occupé, d'une liberté empêchée. Ainsi dit-on encore que l'enfant a « engagé le doigt » dans le trou d'une serrure ; au rugby, on engage le ballon dans la mêlée. Les usages ultérieurs sont issus de ces deux sens : mettre en gage et faire pénétrer. Chez Montaigne (seconde moitié du XVI^e siècle), « engager » signifie faire entrer dans une situation contraignante, donner pour caution sa parole, ainsi que lier par une promesse. Ainsi dira-t-on : engager quelqu'un par le mariage.

« Engager » possède les deux sens contenus dans l'idée d'introduction : celui de faire pénétrer (introduire le doigt dans une serrure), et celui de commencer (introduire un ouvrage). Une colonne engagée (un pilastre) est un élément d'architecture qui constitue une espèce de début de colonne : ce n'est pas une véritable colonne, mais un relief de colonne dont le mur est le support. Au début du XVII^e siècle, le verbe « engager » prend le sens de recruter : on engage un volontaire dans la troupe, on engage un domestique. Celui qui est engagé doit un *service*.

Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'« engager » a pris le sens d'entrer dans une action, et, dans sa forme pronominale (« s'engager »), celui de prendre position sur des questions politiques. C'est de ce dernier sens qu'est issu l'usage spécifique du terme d'engagement. Le participe passé « engagé » qualifie celui qui s'est mis au service d'une armée ou d'une cause. On parle ainsi de théâtre engagé, de littérature engagée.

Les sens du substantif « engagement » ont suivi une évolution parallèle à ceux du verbe « engager ». Très tôt, au Moyen Âge, le mot a un usage juridique et renvoie à l'action de mettre quelque chose en gage, de lier par un contrat puis de se lier par une promesse. À partir de la fin du XVI^e siècle, il désigne ce qui pousse quelqu'un à agir d'une certaine façon, ainsi que l'état de celui qui est engagé dans une liaison, et une situation sociale qui implique des obligations. L'engagement est alors le fait de participer à une œuvre ou à une entreprise en échange d'un paiement ou d'un salaire (les gages). Nos modernes contrats de travail sont les héritiers de cet « engagement ».

Le mariage était conçu comme un engagement réciproque pour la durée de la vie ; les fiançailles ont aussi été désignées par le terme d'engagement.

Au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, avec les guerres de la Révolution et de l'Empire, le terme d'engagement signifie l'introduction d'une unité militaire dans une bataille et aussi cette bataille même. Ce double sens se retrouve dans l'usage politique contemporain de l'engagement qui signifie à la fois la décision d'agir en faveur d'une cause qu'on a choisi de défendre, et l'action enclenchée par cette décision. Nous retrouverons ce double sens à propos de la temporalité complexe de l'engagement, qui s'inscrit ou bien dans l'instant du choix ou de la décision, ou bien dans la durée plus ou moins longue de l'action.

Ce n'est qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec des écrivains comme Sartre et Camus, que le terme d'engagement a fini par désigner l'attitude de l'intellectuel qui met sa pensée et ses écrits au service d'une cause.

Notons pour mémoire qu'en psychologie sociale (la discipline scientifique qui étudie le comportement de l'individu en société), l'engagement désigne l'ensemble des conséquences d'un acte sur le comportement et les attitudes des gens, l'idée étant que c'est la situation qui détermine ce comportement et ces attitudes, et non le caractère des individus.

Un autre usage, que nous notons également pour mémoire, est économique. L'engagement désigne l'ensemble des participations prises par une personne dans une entreprise ou dans le capital d'une société. Dans le langage de la finance, l'engagement (*exposure* en anglais) est le terme désignant la proportion d'actifs investis dans un secteur donné. Ainsi un portefeuille d'actions d'une valeur totale d'un million d'euros, avec 100 000 euros d'actions dans un organe de presse, a un engagement de 10 % dans ce secteur.

Remarquons, pour terminer avec cette question de vocabulaire, que dans les autres langues le terme signifiant engagement ne vient pas du gage mais de l'idée de commission (d'où *commitment* en anglais, *compromisso* en italien), qui signifie à la fois le mouvement d'envoi (la mission) et la relation. Ainsi compris, l'engagement, qui est à la fois mission et promesse, lie d'une part le sujet qui s'engage au jugement d'autrui qui vérifiera si l'engagement est *tenu*, d'autre part le présent de l'acte au futur de l'action de s'engager.

2. La nature de l'engagement

Le sociologue allemand Norbert Elias écrit : « La possibilité de toute vie de groupe ordonnée repose sur l'interaction, dans la pensée ou l'activité humaine, d'impulsions dont les unes tendent vers l'engagement et les autres

vers la distanciation¹. » Du point de vue général d'une sociologie de l'action, en effet, le comportement des individus se détermine selon une double polarité : l'implication d'un côté, la différence de l'autre, l'adhésion d'une part, le retrait d'autre part. Mais l'humanité ne se divise pas entre ceux qui s'engagent et ceux qui ne s'engagent pas, la division passe par le comportement d'un même individu qui, selon les situations et les circonstances, selon ses motivations et ses objectifs, s'engage ou ne s'engage pas.

L'action de s'engager présente quelque chose de paradoxal, sinon de contradictoire. Elle doit en premier lieu être issue du libre choix de l'individu, faute de quoi elle perd tout sens et toute valeur. Celui qui a reçu l'ordre de rejoindre une caserne ou de partir à la guerre ne s'est pas, précisément, engagé. Mais si la décision de s'engager est libre, elle aboutit à un ensemble de contraintes qui, vues de l'extérieur, apparaissent comme des servitudes, c'est-à-dire comme le contraire même de la liberté. L'engagement est un acte volontaire, mais un acte d'assujettissement. La langue commune exprime bien cette dualité de points de vue : on *tient* son engagement (c'est son caractère libre et actif), mais on *est tenu* par lui (c'est son caractère contraint et passif). Que ce soit l'engagement des citoyens dans un parti politique, des jeunes gens dans le mariage, des bénévoles dans une organisation non-gouvernementale, on retrouve cette coexistence de la liberté et de la servitude.

Lorsque la dimension de servitude l'emporte sur celle de liberté, c'en est fini de l'engagement. C'est toute la différence qui sépare l'engagement du *militantisme*. Dans l'engagement, on ne s'autorise que de soi-même, tandis que le militant est au service d'un programme déjà établi. Ainsi la littérature militante, surtout sous la forme extrême qu'elle a prise de littérature prolétarienne à l'époque des régimes staliniens, n'est-elle plus qu'un outil de propagande (terme significativement d'origine religieuse)². À la différence du militant, l'écrivain engagé n'est pas ou pas souvent affilié à un parti, et il n'entend pas être le porte-parole d'une doctrine. Ainsi garde-t-il sa liberté critique, sans laquelle il risquerait de perdre toute crédibilité. Il peut défendre une cause de manière résolue, car telle est sa conviction, mais jamais de manière inconditionnelle. C'est Trotski qui a inventé l'expression de « compagnons de route » pour désigner ceux qui, tout en sympathisant avec les révolutionnaires, et en partageant leurs objectifs, gardent une certaine liberté de manœuvre.

1. N. Elias, *Engagement et distanciation*, traduction française, Fayard, 1993, p. 10.

2. Dans son sens primitif, la propagande était l'action de *propager* la foi. C'est la Révolution française qui lui a donné son sens politique actuel.

« Ce que l'existentialisme a à cœur de montrer, écrit Sartre, c'est la liaison du caractère absolu de l'engagement libre, par lequel chaque homme se réalise en réalisant un type d'humanité, engagement toujours compréhensible à n'importe quelle époque et par n'importe qui, et la relativité de l'ensemble culturel qui peut résulter d'un pareil choix¹. » Sartre, qui conçoit l'existentialisme comme une philosophie de l'engagement, y voit la conjonction du caractère de liberté et du caractère absolu de l'engagement, ainsi que de l'universalité du fait de s'engager et de la particularité de son contenu. S'engager, c'est toujours s'engager pour une *certaine* cause, dans *certaines* situations déterminées. Il n'y a pas d'engagement dans l'abstrait. « Lorsque l'existentialisme parle de condition humaine, écrit encore Sartre, il parle d'une condition qui n'est pas encore vraiment engagée dans ce que l'existentialisme appelle des projets et qui, par conséquent, est une précondition. Il s'agit d'un préengagement et non d'un engagement ni d'une véritable condition². »

Il n'y a pas d'engagement sans *responsabilité*. Celui qui s'engage doit pouvoir *répondre de* lui-même pour la cause qu'il a choisie. La responsabilité, qu'elle soit morale ou juridique, c'est le fait de pouvoir répondre de soi-même à quelqu'un pour quelque chose. Or il n'y a pas de responsabilité sans liberté. Il n'y a pas non plus de responsabilité sans conscience réflexive et sans le sentiment de faire partie d'une communauté humaine. C'est pourquoi l'engagement le plus personnel n'a jamais un sens uniquement personnel.

« Un écrivain est engagé, écrit Sartre, lorsqu'il tâche de prendre la conscience la plus lucide et la plus entière d'être embarqué, c'est-à-dire lorsqu'il fait passer pour lui et pour les autres l'engagement de la spontanéité immédiate au réfléchi³. » Le mot « embarqué », qu'Albert Camus reprendra lui aussi à son compte, vient de Pascal ; nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin. Ce que veut dire Sartre, c'est que l'engagement n'est pas une affaire d'affect (sentiment ou émotion) mais de pensée. Un engagement qui se serait déclaré sur un « coup de tête » n'aurait ni sens ni valeur. Héraclite (un philosophe grec ayant vécu au VI^e siècle avant Jésus-Christ) disait qu'il y a hommes éveillés et des hommes en sommeil. Celui qui s'engage est un homme éveillé.

Acte déterminé par la pensée, l'engagement est une objection concrète au lieu commun selon lequel il y aurait une opposition de nature entre la théorie et la pratique, entre le langage et l'action (voir le fameux : « Assez de paroles ! Des

1. J.-P. Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Nagel, 1970, p. 71. *L'existentialisme est un humanisme* est le texte d'une conférence que prononça Sartre en 1945 pour dissiper les malentendus auxquels les abus du terme « existentialisme » donnaient alors lieu.

2. *Ibid.*, p. 113.

3. J.-P. Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Gallimard, 1948, p. 98.

actes ! », qui suppose qu'il n'y a de réalité effective que dans l'action pratique). C'est le philosophe anglais John Langshaw Austin (1911-1960) qui a introduit l'expression d'actes de langage (*speech acts*) pour désigner l'usage performatif de la langue, qui transforme la réalité, par opposition à son usage constatif, qui ne fait que la décrire. Lorsque je dis : « Il n'y a pas un seul nuage dans le ciel », je décris la réalité avec des mots, je constate un état de fait, ce que je dis n'a aucun effet sur le monde. Mais lorsque je dis : « Je te donne le disque que je t'ai prêté », j'accomplis une véritable action, car je transforme un état de choses, j'effectue l'acte de donner. Dans le premier cas, j'ai fait un usage constatif du langage, dans le second cas, un usage performatif. Or, non seulement je peux agir avec des mots (ce qui suffirait à ruiner le lieu commun mentionné plus haut), mais il y a des actions que je ne peux accomplir qu'avec des mots. Dans certaines situations, si je ne parle pas, je ne fais rien. Tel est le cas du don : donner, c'est dire qu'on donne, c'est pourquoi les petits enfants et les animaux qui certes ont leur langage mais sont incapables de *parole*, ne sont pas capables de donner. Tel est le cas également du prêt, de la déclaration, de la promesse, de la nomination, de l'injure, toutes ces actions supposent des paroles pour exister. Comme le don, ou la promesse dont il est si proche, l'engagement est une action performative : il faut dire ou se dire « je m'engage » pour s'engager. C'est la raison pour laquelle les petits enfants et les animaux ne sont pas non plus capables d'engagement.

Nous avons déjà parlé de l'idée d'introduction, qui implique à la fois celle de pénétration et celle de commencement. L'engagement est un acte introductif : il fait pénétrer un agent dans l'espace social, et il est fondateur d'une série indéfinie d'actions, qui seront autant d'engagements. Ce caractère de commencement, qui peut être soudain, différencie l'engagement de l'activisme politique qui paraît s'exercer depuis toujours de façon naturelle.

Il n'y a pas d'engagement sans *cause*. Et l'engagement est l'action type qui montre la nécessaire conjonction entre la cause entendue comme causalité (la cause de la crise), et la cause entendue comme objectif ou idéal (défendre une cause). Dans l'engagement, le pourquoi est inséparable du pour quoi. La notion d'idéal y est essentielle : alors que l'action politique n'a que des objectifs, à valeur pragmatique, utilitaire, soumis aux critères d'efficacité et de performance, l'engagement a un sens existentiel, il implique une certaine conception de la justice et de la vie bonne.

Le sociologue allemand Max Weber établissait une distinction entre l'éthique de la conviction, propre au révolutionnaire par exemple, et éthique de la responsabilité, caractéristique du gestionnaire. Le plus souvent, il y a contradiction entre ces deux éthiques ainsi qu'on le voit lorsqu'un parti d'opposition, qui

jusqu'à-là campait fermement sur ses principes, doit, comme on le dit familièrement, « mettre de l'eau dans son vin » (euphémisme pour dire une véritable trahison) une fois arrivé au pouvoir. Il est passé de l'éthique de la conviction à l'éthique de la responsabilité. Il doit, comme on dit encore, « composer » avec la réalité. L'écrivain engagé ou le membre d'une association à but non lucratif n'aura pas « besoin » de trahir sa conviction au nom de la responsabilité.

L'engagement est un acte au départ éminemment solitaire et qui est dans son contenu éminemment solidaire. Il est le signe qu'une personne, aussi exceptionnelle et isolée soit-elle, peut toujours garder le lien avec les autres et le sens du social. Celui qui s'engage ressent au plus profond de lui-même non seulement une solidarité objective et passive à l'égard d'autrui (celle qui fait d'une société un ensemble sinon bien ordonné, du moins structuré), mais une solidarité subjective et active. Il considère que son identité n'est pas une espèce de nature donnée une fois pour toutes à la naissance, mais une réalité en devenir qui se constitue au gré des appartenances. Rien de tel que l'engagement pour rompre avec les identités mécaniques : politiques, religieuses, nationales... Catholique traditionaliste, sympathisant actif de l'extrême droite nationaliste de l'Action française, Georges Bernanos, horrifié par les crimes commis par les troupes franquistes en Espagne, va s'engager contre son propre camp. Il sait que sa protestation bénéficiera aux républicains, qui sont ses adversaires politiques, mais il ne peut pas écrire contre ce que sa conscience lui dicte. Même personnel, l'engagement invite au dépassement du moi, il fait toujours signe vers une collectivité.

En outre, celui qui s'engage *s'expose* dans l'espace public, qui est l'espace de la politique. Que l'on songe à l'usage du verbe en peinture : un tableau exposé est offert au regard de tous. L'engagement est une exposition. Nous y retrouvons l'indispensable responsabilité, avec la part de risque qu'elle contient, surtout lorsque celui qui s'est engagé s'oppose frontalement au régime politique de son propre pays, et que ses œuvres peuvent être considérées comme subversives, voire scandaleuses.

L'exposition de l'engagement ne va pas sans opposition. Car si s'engager, c'est s'engager pour (la cause), c'est, du même coup, aussi s'engager contre. Dans les siècles passés, lorsque le mot et la notion d'engagement n'avaient pas encore leur sens actuel, les œuvres littéraires qui nous font le plus penser aux formes anciennes d'engagement, ce sont celles qui ont combattu les idées dominantes, ou un pouvoir en place. Tel est le cas des *Provinciales*, de Pascal, publiées sous pseudonyme par précaution, qui défendaient le jansénisme, contre les jésuites qui étaient en position d'hégémonie ; tel est le cas du *Tartuffe* de Molière, qui s'en prenait à l'hypocrisie religieuse ; tel est d'une manière plus générale